

UNE AIDE HISTORIQUE POUR LES MANITOBAINS

Des rues plus sûres

Réparer les soins de santé

Des collectivités plus fortes

Des perspectives d'avenir

Discours du budget

Discours du Budget de 2023

M. Cliff Cullen
Ministre des Finances
Le 7 mars 2023

Reconnaissance du territoire

Nous reconnaissons que le Manitoba se trouve sur les territoires visés par un traité et sur les terres ancestrales des peuples anishinaabe, anishinewuk, dakota oyate, denesuline et nehethowuk.

Nous reconnaissons que le Manitoba se situe sur le territoire des Métis de la Rivière-Rouge.

Nous reconnaissons que le nord du Manitoba comprend des terres qui étaient et sont toujours les terres ancestrales des Inuits.

Nous respectons l'esprit et l'objectif des traités et de la conclusion de ces derniers. Nous restons déterminés à travailler en partenariat avec les Premières Nations, les Inuits et les Métis dans un esprit de vérité, de réconciliation et de collaboration.

Le présent document se trouve sur Internet à l'adresse suivante : www.gov.mb.ca/finance/index.fr.html

Vous trouverez sur ce site les renseignements suivants :

- Discours du Budget 2023 du Manitoba
- Budget 2023 (en anglais seulement)
- Budget des dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024

Disponible en d'autres formats, sur demande

This document is available on the Internet at: www.gov.mb.ca/finance

Information available at this site includes:

- Manitoba Budget 2023 Address
- Budget 2023
- Estimates of Expenditure for the Fiscal Year Ending March 31, 2024

Available in alternate formats upon request.

ISSN 1913-2492



Introduction

Madame la Présidente et Membres de l'Assemblée législative, c'est avec un sentiment d'honneur et d'humilité que je prends la parole en Chambre aujourd'hui pour déposer le Budget de 2023 ayant pour thème : « Une aide historique pour les Manitobains ».

Tandis que je m'adresse à vous aujourd'hui, je sens tout le poids des responsabilités qui m'incombent. Je sais à quel point la population du Manitoba a souffert de l'inflation élevée et du choc financier causé par la taxe fédérale sur le carbone que les libéraux et les néo-démocrates lui ont imposée.

Contrairement aux budgets de mes prédécesseurs où prévalait la responsabilité financière, le Budget de 2023 reflète pleinement les racines progressistes-conservatrices de notre première ministre : il aide les Manitobains à joindre les deux bouts et prévoit un nouveau financement historique pour rendre nos rues plus sûres, renforcer nos collectivités et panser les plaies de notre système de soins de santé.

Grâce à ce budget, de nouvelles possibilités s'offriront à tout le monde.

Au cours de la dernière année, le rebond économique du Manitoba a été plus rapide et plus puissant que tout ce que nous aurions pu imaginer : voilà le parfait exemple de l'efficacité de notre nouvelle approche équilibrée.

Nous réinvestissons chaque sou des recettes fiscales supplémentaires que nous touchons pour aider les familles en difficulté à joindre les deux bouts et renforcer les programmes et les services dont la population a besoin.

Et nous le faisons sans hypothéquer l'avenir de nos enfants.

Le déficit cible de notre budget est de 363 millions de dollars. Nous demeurons en bonne voie d'équilibrer le budget, tout comme nous l'avons promis.

La mise en œuvre de l'approche équilibrée de notre première ministre a débuté en septembre avec l'envoi de nos premiers chèques du Programme d'abordabilité pour aider les familles à joindre les deux bouts.

Elle s'est poursuivie avec une aide historique pour nos écoles. Il s'agit de la hausse la plus importante de leur financement depuis plus de 25 ans.

Les municipalités ont également souffert, mais nous avons rétabli et bonifié de façon notable leur financement de fonctionnement. Nous pourrions ainsi travailler de concert avec elles à renforcer nos collectivités.

La mise en œuvre de cette approche s'est poursuivie le mois dernier avec notre Fonds d'allégement de la taxe sur le carbone. Il contribuera à atténuer le choc financier causé par cette taxe fédérale, une taxe qui est essentiellement cachée.

Le Budget de 2023 nous ramène à l'équilibre, dans le respect de nos racines à la fois progressistes sur le plan social et conservatrices sur le plan des considérations budgétaires.

Le budget de cette année fournit de l'aide au moment où les besoins sont les plus criants. Il fournit une aide historique pour les Manitobains.

Madame la Présidente, je tiens à remercier les milliers de personnes qui ont participé aux consultations prébudgétaires. Elles sont la source vive de notre démocratie, et notre budget reflète leurs priorités.

Je veux notamment remercier les dirigeants et les communautés autochtones que nous avons consultés en grand nombre au sujet de notre engagement à faire progresser la vérité et la réconciliation à l'échelle de tout le gouvernement.

Nous panserons nos blessures ensemble.

Et ensemble, nous bâtirons une province pleine de possibilités pour tout le monde.

Une aide historique pour les Manitobains

Pour aider la population à joindre les deux bouts face aux pressions constantes exercées par la hausse des coûts et par la taxe fédérale sur le carbone, le Budget de 2023 fournit une aide historique couvrant tous les aspects de la vie familiale et communautaire.

Qu'il s'agisse d'investissements historiques pour mieux servir les aînés, les personnes seules et les familles ou de modifications fiscales sans précédent qui aideront chaque personne à joindre les deux bouts, nous souhaitons, par l'entremise de ce budget, faire tout ce que nous pouvons pour soutenir la population quand elle en a le plus besoin.

L'économie du Manitoba a beau se remettre de la pandémie, le choc financier complique la vie des familles, des personnes seules et des aînés qui tentent de remonter la pente.

La taxe sur le carbone des libéraux et des néo-démocrates ne fait qu'aggraver la situation.

Dans un rapport qu'il a publié l'an dernier, le directeur parlementaire du budget a estimé que la taxe sur le carbone avait entraîné une perte de 300 dollars par ménage moyen au Manitoba.

Dans les prochaines années, cette perte augmentera jusqu'à dépasser 1 100 dollars d'ici 2030.

Notre première ministre a participé à la lutte en exhortant le premier ministre du Canada à suspendre cette taxe sans tarder.

Elle a essuyé un refus, mais cela ne freinera en rien ses efforts pour défendre les intérêts de la population du Manitoba.

Pour compenser la ponction fiscale fédérale, notre Fonds d'allégement de la taxe sur le carbone offre une aide de 225 dollars aux personnes seules et de 375 dollars aux couples.

Ce fonds remet 200 millions de dollars dans les poches des Manitobains.

Madame la Présidente, notre gouvernement prend également des mesures pour maintenir de bas tarifs d'électricité.

Nous avons réduit les montants que nous percevons auprès d'Hydro-Manitoba, ce qui a incité la société d'État à modifier la demande d'approbation d'un barème de tarifs qu'elle avait présentée à la Régie des services publics. Hydro-Manitoba

a décidé de limiter sa hausse tarifaire à seulement 2 % pour chacune des deux prochaines années.

Ce changement permettra à Hydro-Manitoba et à ses abonnés d'économiser 190 millions de dollars cette année et plus de quatre milliards de dollars au cours des vingt prochaines années.

Nos tarifs d'électricité sont parmi les plus bas au Canada, et ils le resteront sous notre gouvernement.

C'est une aide historique en soi, et ce n'est pas la seule. Loin de là.

Notre gouvernement a promis d'éliminer progressivement l'impôt foncier pour l'éducation afin de rendre l'accession à la propriété plus abordable pour les familles.

Madame la Présidente, nous augmentons le pourcentage du remboursement de taxes scolaires applicables aux biens résidentiels et agricoles pour le faire passer à 50 % cette année, ce qui représente une économie de 774 dollars pour le propriétaire moyen.

Cette mesure réduit le fardeau fiscal des Manitobains et nous met sur la voie d'un financement équitable et transparent de l'éducation pour les années à venir.

Les taux d'imposition sur le revenu du Manitoba ont atteint des sommets historiques, ce qui rend la province moins attrayante pour les talents qui souhaiteraient s'y établir.

Pour la même raison, les familles et les aînés de la classe moyenne ont de plus en plus de mal à joindre les deux bouts.

Madame la Présidente, nous passons à l'action en offrant la plus importante réduction de l'impôt sur le revenu de l'histoire de notre province.

Dans le cadre de ce budget et à compter de cette année, nous augmentons le montant personnel de base, qui passera d'un peu moins de 11 000 dollars à 15 000 dollars. Cela signifie que les Manitobains ne paieront pas un sou d'impôt sur leur première tranche de revenus de 15 000 dollars.

Grâce à cette mesure, un total de 47 400 personnes à faible revenu seront retirées du rôle d'imposition et une famille moyenne comptant deux revenus économisera plus de 1 000 dollars cette année comparativement à 2022.

Nous rendrons également notre régime fiscal plus équitable en modifiant les tranches d'imposition à compter de 2024.

La tranche d'imposition la plus basse s'appliquera désormais à la première tranche de revenu de 47 000 dollars, tandis que la deuxième tranche d'imposition couvrira les revenus gagnés entre 47 000 et 100 000 dollars.

La tranche d'imposition la plus élevée ne s'appliquera dorénavant qu'aux revenus supérieurs à 100 000 dollars.

Ces changements nous permettront d'harmoniser notre système fiscal avec ceux d'autres provinces.

Ainsi, l'écart entre notre première tranche d'imposition et celles qui sont en vigueur en Colombie-Britannique, au Nouveau-Brunswick, en Ontario, au Québec et en Saskatchewan ne dépassera pas 10 %.

De plus, notre deuxième tranche d'imposition figurera dorénavant au quatrième rang en importance au Canada.

Madame la Présidente, la classe moyenne et la classe ouvrière sont celles qui profiteront le plus des modifications fiscales que nous apportons.

Une famille à deux revenus dont chaque membre gagne 50 000 dollars économisera plus de 1 250 dollars en impôt sur le revenu en 2024 et au cours de chacune des années suivantes.

Ces modifications fiscales sont historiques.

Elles feront du Manitoba un endroit plus abordable où vivre, travailler et élever une famille pour les générations à venir.

Madame la Présidente, grâce à ses mesures visant à alléger le fardeau fiscal de la population et lui rendre la vie plus abordable, notre première ministre restitue aux Manitobains un montant qui totalise 1,8 milliard de dollars.

D'ici l'année prochaine, nous aurons remis à chaque famille moyenne plus de 5 500 dollars pour l'aider à mieux s'en sortir.

De ce côté-ci de l'Assemblée, nous nous battons toujours pour les familles manitobaines.

Des rues plus sûres

Nous voulons tous nous sentir en sécurité dans nos maisons, dans nos rues et dans nos collectivités.

Pour répondre à cette attente, le Manitoba doit adopter une approche équilibrée qui lui permettra de s'attaquer aux causes profondes de la criminalité, tout en sévissant contre les crimes violents et leurs auteurs.

Les victimes de voies de fait et d'homicides sont trop nombreuses.

En modifiant le Code criminel, le gouvernement fédéral a facilité la libération sous caution de délinquants violents, contribuant ainsi au phénomène de récidive que l'on observe dans notre système de justice pénale.

Notre gouvernement a été clair. Trop, c'est trop.

Nous nous sommes joints aux autres premiers ministres provinciaux et territoriaux pour exhorter le premier ministre du Canada à réformer les lois sur le cautionnement afin de garder les délinquants violents derrière les barreaux.

Des députés de l'opposition officielle se sont prononcés contre ces réformes législatives.

Ils veulent laisser les criminels violents s'en tirer à bon compte tout en réduisant le financement des services de police.

Nous adoptons une approche bien différente.

Nous sévissons contre la criminalité et nous finançons la police pour protéger nos rues et nos quartiers.

Madame la Présidente, nous travaillons avec nos agents de première ligne pour investir plus de 51 millions de dollars dans une nouvelle stratégie de lutte contre les crimes violents, d'une durée de deux ans.

La stratégie s'appuiera sur nos investissements dans de nouvelles unités policières chargées de retrouver les criminels qui font l'objet de mandats non exécutés et d'empêcher les délinquants libérés sous caution de faire d'autres victimes.

Nous travaillons aussi à faire du centre-ville de Winnipeg un endroit sûr pour les visiteurs et les entreprises en accordant une aide de plus de 3,6 millions de dollars au Downtown Community Safety Partnership.

Ce partenariat public-privé novateur nous permet d'assurer une surveillance au centre-ville de Winnipeg 24 heures sur 24, sept jours sur sept.

Ses trois équipes de patrouilleurs ont répondu à plus de 3 500 appels à ce jour et établi près de 3 000 liaisons entre nos résidents les plus vulnérables et les services de logement et autres mesures de soutien dont ils ont besoin.

Ces équipes ont travaillé main dans la main avec les organismes communautaires autochtones.

Nous les remercions de leur aide visant à rendre nos rues plus sûres et à refaire du centre-ville une destination sécuritaire à vocation commerciale, artistique, culturelle et sportive.

Madame la Présidente, le succès du Downtown Community Safety Partnership nous montre que la répression des crimes violents n'est qu'une partie de l'équation.

Notre société a changé, et nous devons adopter une approche équilibrée pour comprendre les causes profondes de la criminalité.

Trop de personnes tombent dans la petite délinquance en raison de l'itinérance, de la perte de leurs revenus et de troubles de dépendance. Nous pouvons faire plus pour les aider.

Notre budget fournit une aide historique sous la forme de mesures de soutien destinées à prévenir la criminalité et à permettre à plus de Manitobains que jamais de suivre la voie du rétablissement.

Cette année, nous investissons plus de 51 millions de dollars dans notre stratégie globale en matière d'itinérance.

Cet investissement bonifie le financement des refuges de nuit, des maisons de transition et des subventions au loyer pour les personnes dans le besoin.

Notre approche de l'itinérance, fondée sur la collaboration et la coordination, commence à porter ses fruits.

L'aide que nous avons fournie à la Ville de Thompson pour la mise sur pied d'un centre de dégrisement et d'autres initiatives a permis de réduire l'itinérance et d'atténuer d'autres difficultés qui sévissent dans le nord du Manitoba.

Les succès obtenus inspirent d'autres collectivités, comme celle de Brandon qui travaille elle aussi à l'ouverture d'un centre de dégrisement avec l'aide de notre gouvernement.

Nous fournissons également aux Manitobains à faible revenu l'aide dont ils ont besoin pour se prémunir contre l'itinérance.

L'an dernier, nous avons augmenté le taux d'allocation pour les besoins essentiels de l'Aide à l'emploi et au revenu. Cette augmentation était attendue depuis presque 20 ans.

Nous avons créé le Programme de soutien pour personne handicapée qui aide les personnes ayant une invalidité grave et prolongée à vivre dignement au sein de leur collectivité.

Et nous avons augmenté les allocations pour le loyer afin de subventionner les coûts du logement pour les familles qui travaillent.

Au cours de la dernière année, nos allocations pour le loyer nous ont permis d'aider 1 400 Manitobains de plus, et nous avons construit 130 logements sociaux et abordables.

Nous fournissons une aide historique pour les Manitobains à faible revenu et nous continuerons à les aider.

Madame la Présidente, il n'y a pas de plus grande perte que celle d'un enfant.

Nous avons entendu les témoignages de parents ayant perdu un enfant à cause de la drogue.

Nous sommes déterminés à prévenir ces tragédies en mettant l'accent sur le rétablissement.

En seulement cinq ans, notre gouvernement a ouvert six cliniques d'accès rapide aux traitements des dépendances, soit deux à Winnipeg et les quatre autres à Brandon, à Selkirk, à Thompson et à Portage-la-Prairie.

Madame la Présidente, ces cliniques sauvent des vies.

Depuis l'ouverture de la première clinique en 2018, elles ont aidé près de 7 000 personnes à accéder à des services de counselling, à des cures de désintoxication et à des traitements à long terme, les plaçant sur la voie du rétablissement.

Ce printemps, nous ouvrons une troisième clinique d'accès rapide aux traitements des dépendances à Winnipeg. Elle est dirigée par des personnes autochtones dans le cadre de notre partenariat avec l'Aboriginal Health and Wellness Centre.

En outre, nous avons prolongé les heures d'ouverture à Portage-la-Prairie et à Thompson, et ajouté des heures de consultations sans rendez-vous le samedi à Winnipeg. Notre gouvernement augmente également le nombre de places dans des centres de traitement pour les personnes qui ont besoin de soins en résidence.

Au cours de la dernière année, nous avons tenu notre engagement de créer 100 places dans des logements avec services de soutien au rétablissement au moyen de partenariats communautaires avec des organismes comme Klinik Community Health Centre, Siloam Mission, Community Health and Housing Association, Men are Part of the Solution et Riverwood House. Cette année, nous ajouterons 1 000 places de traitement.

Notre gouvernement reconnaît l'importance d'un soutien approprié sur le plan culturel pour les peuples autochtones, afin de les aider à guérir des répercussions causées par le traumatisme intergénérationnel.

Nous soutenons l'organisme autochtone Clan Mothers Healing Village and Knowledge Centre en vue de la construction d'un pavillon de ressourcement et de logements résidentiels pour les femmes qui se rétablissent après avoir été victimes d'exploitation, de traite et de violences sexuelles.

Plus que jamais auparavant, nous consacrons des ressources à l'aide en santé mentale, soit plus de 17 millions de dollars pour la deuxième année de notre feuille de route quinquennale sur la santé mentale et le mieux-être de la communauté.

Madame la Présidente, notre budget permettra à des milliers de gens au Manitoba de reprendre espoir, de guérir et de se rétablir. Il procurera une aide sans précédent aux personnes dans le besoin.

Réparer les soins de santé

Nous remettons sur pied le système de soins au Manitoba.

Nous nous efforçons de réduire les temps d'attente en accroissant et en retenant les effectifs ainsi qu'en rebâtissant notre première ligne.

Nous avons obtenu des fonds additionnels du gouvernement fédéral et effectuons des investissements historiques qui donnent la priorité aux patients.

La pandémie de COVID-19 a causé des dommages incalculables aux systèmes de santé partout dans le monde.

Au Manitoba, elle a atteint chaque professionnel de la santé et chaque patient.

Les personnels infirmier, médical et des soins de santé se sont retrouvés surchargés, et nos aînés isolés.

Elle a forcé les hôpitaux à rediriger les ressources vers les patients covidés, entraînant des retards dans les interventions chirurgicales et les tests diagnostiques.

Ces défis ne sont pas propres au Manitoba, mais le Manitoba y a répondu de façon unique.

Notre première ministre a été le fer de lance du combat en faveur d'un financement plus équitable des soins de santé après des années d'inaction de la part du gouvernement fédéral.

Elle a galvanisé les premiers ministres du pays en obtenant un accord qui injectera plus de 46 milliards de dollars dans le système de soins de santé canadien au cours de la prochaine décennie.

Notre équipe s'occupe aussi des soins de santé chez nous.

Madame la Présidente, nous investissons 7,9 milliards de dollars dans notre système de santé cette année.

Cela représente plus de 668 millions de dollars de plus que l'année dernière, soit une hausse de 9,2 %, pour réparer les soins de santé.

Madame la Présidente, j'aimerais prendre un moment pour remercier les personnels médical et infirmier ainsi que les autres professionnels des soins de santé qui se rendent au travail tous les jours pour prendre soin des plus vulnérables d'entre nous.

Vos actions sont héroïques et nous serons toujours à vos côtés.

Notre priorité après la pandémie a été de remédier à la pénurie de personnel infirmier et d'autres professionnels des soins de santé au Manitoba.

Notre travail produit de bons résultats.

En collaboration avec nos collègues et universités, nous dépasserons notre promesse d'ajouter 400 places dans les programmes postsecondaires de soins infirmiers de la province.

À la fin de l'année dernière, nous avons annoncé un plan d'action complet sur les ressources humaines en santé de 200 millions de dollars comprenant de nouvelles mesures incitatives et ressources de recrutement visant à attirer 2 000 professionnels de la santé au Manitoba.

Ce plan d'action transformera le Manitoba en une destination internationale pour des professionnels de la santé aux profils divers, permettant à notre population vieillissante de se sentir en sécurité.

Grâce aux investissements annoncés dans le présent budget, le personnel infirmier que nous recrutons aujourd'hui travaillera demain dans des hôpitaux agrandis ou nouvellement construits.

Madame la Présidente, nous investissons un total de 1,2 milliard de dollars sur plusieurs années afin de poursuivre les projets d'immobilisations en soins de santé.

Ceux-ci comprennent :

- la construction d'un hôpital à Portage-la-Prairie;
- la construction d'un hôpital à Neepawa;
- la modernisation du Centre de santé régional de Brandon et du Centre de lutte contre le cancer de l'ouest du Manitoba.

La population de Winnipeg profitera des rénovations de plusieurs millions de dollars apportées au Service d'urgence de l'Hôpital Saint-Boniface, à l'unité des soins intensifs de l'hôpital Grace et aux installations d'Action cancer Manitoba.

Nous nous joignons également à la Health Sciences Centre Foundation dans le cadre de la campagne Operation Excellence. Cette campagne vise le projet de réaménagement de 100 millions de dollars qui permettra d'élargir considérablement les services de chirurgie et de diagnostic à l'hôpital du Centre des sciences de la santé.

Cet effort historique s'inscrit dans le cadre de notre engagement à réaménager l'ensemble du complexe du Centre des sciences de la santé au cours des prochaines années.

Madame la Présidente, cette aide pour notre système de santé est historique et ne se termine pas là.

En décembre 2021, notre gouvernement a rassemblé d'éminents professionnels de la santé pour créer le Groupe de travail sur le rétablissement des services chirurgicaux et diagnostiques.

Leur expertise et leurs capacités administratives ont donné lieu à des résultats très concrets. En seulement un peu plus d'un an, plus de 22 000 personnes ont reçu des services chirurgicaux ou diagnostiques grâce à l'action de ces spécialistes.

Leur approche novatrice a transformé des vies, permettant à des parents de retourner sur le marché du travail et à des aînés de jouer à nouveau avec leurs petits-enfants après des années de douleur invalidante.

Nous remercions les membres du groupe de travail pour leur dévouement ainsi que les personnels de la santé qui ont répondu à l'appel pour relever ce défi.

Cette année, nous investissons 130 millions de dollars pour permettre au Groupe de travail sur le rétablissement des services chirurgicaux et diagnostiques de poursuivre cet important travail.

Sous notre gouverne, les Manitobains peuvent cesser d'attendre et reprendre une vie normale.

Ensemble, nous lutterons de notre mieux pour réduire les retards causés par la pandémie.

Madame la Présidente, beaucoup de malades du diabète ne peuvent pas vivre pleinement sans accès à la technologie médicale nécessaire.

C'est pourquoi, en 2021, notre gouvernement a élargi l'admissibilité aux programmes de glucomètres avancés et de pompes à insuline afin d'y inclure tous les jeunes adultes âgés de moins de 25 ans.

Aujourd'hui, nous élargissons encore ces programmes pour y inclure tous les adultes diabétiques de type 1 et de type 2 admissibles au Manitoba. Nous sommes maintenant dotés du programme le plus en pointe au Canada.

Nous créons aussi un programme d'aide à l'audition pour les personnes âgées du Manitoba, enrichissant la vie d'environ 6 200 personnes ayant une perte auditive.

Notre budget comprend une somme additionnelle de 120 millions de dollars pour le Régime d'assurance-médicaments du Manitoba dont la réussite est incontestable.

Les personnes âgées du Manitoba ont travaillé durement, en se souciant de respecter les règles, et ont élevé des enfants et des petits-enfants qui apportent à leur tour leur contribution à notre province.

Elles méritent de vieillir dans des conditions dignes et en gardant leur indépendance.

Au cours de la dernière année, notre gouvernement a consulté plus de 10 000 personnes dans le cadre de l'élaboration de la stratégie pour les aînés.

Nous investissons cette année des millions de dollars dans cette stratégie afin de pouvoir fournir à nos personnes âgées les services communautaires et récréatifs qui leur sont dus.

Il y a deux ans, notre gouvernement s'est engagé à mettre en œuvre les 17 recommandations du rapport sur les soins de longue durée de la D^{re} Lynn Stevenson.

Nous tenons notre promesse en investissant 55 millions de dollars dans la mise en œuvre de ces recommandations cette année.

Madame la Présidente, notre gouvernement défendra toujours les intérêts des personnes âgées.

Nous réparerons notre système de soins de santé grâce à l'aide historique prévue dans le budget de cette année.

Des collectivités plus fortes

Pour bâtir un Manitoba plus fort, il faut d'abord pouvoir compter sur des collectivités dynamiques et prospères, dotées des services, des entreprises, de l'infrastructure et des emplois qui attireront les nouvelles familles et les investissements, en plus de favoriser la croissance.

Les familles ont besoin de services abordables et de qualité près de la maison, qu'il s'agisse d'une famille à deux revenus comptant sur des services de garde avant et après l'école, d'une mère monoparentale dont l'enfant a des besoins spéciaux à l'école publique, ou de parents à la retraite s'occupant de leur enfant adulte handicapé.

En 2021, nous nous sommes engagés à créer 23 000 places abordables en seulement cinq ans dans le cadre de l'Accord sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants.

Cette année, nous sommes en voie de créer plus de 2 600 places de garde dans des centres sans but lucratif à l'échelle de la province.

Nous accroissons les services de garde en milieu scolaire avant et après l'école, un atout précieux pour les parents.

Nous savons que le coût de la garde d'enfants contribue à la difficulté pour les parents de joindre les deux bouts.

Notre gouvernement investit 76 millions de dollars pour que des services de garde à dix dollars par jour deviennent une réalité pour tout le monde cette année. Nous avons trois années d'avance sur le calendrier prévu.

Madame la Présidente, l'école est le pilier de chaque collectivité en santé et le personnel enseignant est le cœur et l'âme de chaque école.

Nous venons en aide aux écoles de la maternelle à la 12^e année grâce à une hausse de financement de 100 millions de dollars, portant notre investissement total à 1,7 milliard de dollars cette année.

Les écoles qui en ont le plus besoin bénéficieront de cette augmentation, qui permettra aussi d'accroître les subventions à l'intention des élèves ayant des besoins particuliers.

De plus, nous rendons permanent le financement de 77 millions de dollars qui offre aux divisions scolaires une aide pour les salaires du personnel enseignant et des autres personnels scolaires.

En 2019, notre gouvernement a promis de bâtir 20 écoles au cours de la prochaine décennie.

Nous sommes en avance par rapport à notre échéance.

Sept de ces écoles accueillent déjà des élèves et une autre est prévue l'année prochaine dans le quartier Waverley West.

Six autres écoles sont en construction et d'autres suivront.

Madame la Présidente, la bonne santé des collectivités dépend du soutien que celles-ci offrent aux personnes les plus vulnérables.

Les salaires historiquement bas dans nos programmes de soutien des personnes handicapées ont contribué à l'important roulement de personnel et à l'épuisement professionnel dans ce secteur crucial.

Abilities Manitoba et d'autres organismes ont indiqué que la faiblesse des salaires nuit à la qualité des soins fournis aux personnes ayant une déficience intellectuelle.

Nous passons à l'action en consacrant 81 millions de dollars à l'établissement d'un salaire moyen financé de 19 \$ l'heure pour tous les travailleurs des services de soutien aux personnes handicapées subventionnés par le gouvernement.

Nous avons bien entendu les appels venant de ce secteur.

Madame la Présidente, nous investissons plus de 640 millions de dollars dans les services aux personnes handicapées cette année.

Jamais celles-ci n'ont reçu une aide aussi importante au Manitoba.

Nous attachons beaucoup d'importance aux services municipaux et communautaires qui contribuent à la force de nos collectivités.

Les municipalités en santé constituent les piliers du Manitoba, offrant des services qui vont des centres communautaires aux parcs, en passant par des services fiables de traitement des eaux usées.

L'Association des municipalités du Manitoba a signalé que, sans une hausse notable du financement de fonctionnement de ses membres, la qualité des services était menacée.

Pour aider les municipalités à réaliser leur plein potentiel, nous débloquons des fonds de fonctionnement, car nous reconnaissons à quel point leur réussite est déterminante dans le développement de collectivités plus prospères et d'un Manitoba plus dynamique.

Notre gouvernement investit 47 millions de dollars de plus dans les subventions accordées aux municipalités, portant le financement de fonctionnement total à plus de 217 millions de dollars cette année.

Cette augmentation, la plus importante depuis une décennie, découle d'une nouvelle formule de financement plus équitable. Notre gouvernement continuera dans cette voie au cours des prochaines années.

De plus, nous versons des millions additionnels pour le transport en commun, le traitement des eaux usées et d'autres projets d'immobilisations municipaux.

Des collectivités dynamiques doivent aussi être des endroits animés, où il fait bon vivre et où la population bénéficie d'un éventail d'activités sportives, culturelles et patrimoniales.

L'année dernière, nous avons doublé le Fonds de création de collectivités durables pour atteindre un montant de 25 millions de dollars, afin d'appuyer des projets locaux, notamment la construction de terrains de jeu et la modernisation de clubs communautaires.

Ce financement est maintenu pour tous les organismes sans but lucratif et les administrations locales cette année.

Nous investissons aussi 50 millions de dollars dans le Fonds communautaire pour les arts, la culture et le sport afin d'appuyer des programmes locaux et des projets de construction d'immobilisations dans toute la province.

Les collectivités du Manitoba seraient différentes sans leur lien avec nos milieux naturels vierges.

Madame la Présidente, l'air pur que nous respirons et la beauté naturelle qui nous entoure font des envieux à travers le monde.

Dans sa lutte contre les effets du changement climatique, notre gouvernement s'engage à créer un Manitoba plus vert pour nos enfants et nos petits-enfants.

Nous collaborons avec les collectivités autochtones, les municipalités et les parties prenantes de toute la province pour réduire les émissions dans le cadre du Plan vert et climatique du Manitoba.

Notre Programme d'aide à la réduction du volume et au recyclage des déchets permettra de détourner chaque année plus de 188 000 tonnes de déchets des lieux d'enfouissement du Manitoba.

Les investissements dans le Programme d'efficacité énergétique pour le camionnage serviront à doter nos tracteurs et remorques de technologies d'économie de carburant.

En outre, la Stratégie manitobaine de gestion de l'eau contribuera au maintien de nos industries et à la protection de nos lacs, rivières et cours d'eau pour les générations à venir.

Les 92 parcs provinciaux du Manitoba et son vaste réseau de sentiers sont les bijoux de notre province.

Nous les protégeons et investissons dans un nouveau plan d'immobilisations en vue de renouveler l'infrastructure des parcs.

Nous améliorons également le Service de réservation des parcs en procédant au lancement d'un système moderne juste à temps pour la saison de camping de cette année.

Le Service des agents de conservation du Manitoba sera aussi amélioré, fournissant de nouvelles formations et technologies ainsi que du nouvel équipement aux agents de première ligne qui assurent notre sécurité tous les jours.

Madame la Présidente, la protection de notre environnement nous aidera à créer des collectivités plus prospères et un Manitoba plus vert.

Des perspectives d'avenir

Madame la Présidente, au cours de la dernière année, notre province a connu une croissance économique sans précédent et un afflux d'immigrants qualifiés.

De plus, nous discernons des perspectives d'avenir extraordinaires ainsi qu'une amélioration continue de notre situation financière qui découlent de nos efforts visant à créer les conditions nécessaires à une croissance économique soutenue.

Voici d'autres signes encourageants :

- le produit intérieur brut du Manitoba a augmenté de 3,6 % et nos entreprises ont créé plus de 21 000 emplois nets l'an dernier;
- des secteurs clés comme la fabrication et l'agriculture ont connu une nouvelle période de croissance record;
- le taux de chômage est tombé à 4,6 % et est l'un des plus bas au Canada.

Et l'année dernière, nous avons accueilli plus de 21 000 nouveaux arrivants, y compris près de 14 000 personnes dans le cadre de l'initiative phare qu'est notre Programme des candidats du Manitoba.

Il s'agit du plus grand nombre de candidats recrutés dans le cadre de ce programme depuis sa création par les progressistes-conservateurs en 1998.

Grâce au Programme des candidats du Manitoba, 85 % des candidats admis ont déjà trouvé des emplois au Manitoba.

Derrière chacune de ces statistiques, il y a une histoire.

- Une exploitation agricole familiale multigénérationnelle qui prospère.
- Une mère arrivée récemment au Manitoba qui a retrouvé de l'espoir en travaillant dans une nouvelle entreprise locale.
- Un jeune père qui a trouvé un emploi bien rémunéré dans le secteur de la fabrication après des années de chômage.

Bien d'autres possibilités se présenteront à nous à mesure que notre confiance se renforcera et que notre province tirera parti de ses forces et de sa volonté d'avancer.

Madame la Présidente, le budget de cette année s'appuie sur la réussite économique de l'an dernier tout en tenant compte des défis à venir.

Plus de 114 000 emplois seront à pourvoir au Manitoba au cours des cinq prochaines années, et près de 60 % d'entre eux exigeront une formation ou des études de niveau postsecondaire.

L'année dernière, nous avons appuyé nos universités et nos collèges en annonçant la Stratégie relative aux compétences, au talent et aux connaissances, qui vise à préparer la population étudiante à trouver de vrais emplois sur le marché du travail.

Nous développons cette stratégie cette année en investissant davantage dans le Programme de conseils sectoriels et en collaborant avec les entreprises pour fournir la formation dont la population a besoin.

Nous aidons aussi les nouveaux arrivants à faire reconnaître leurs compétences grâce à notre nouveau Programme des professionnels formés à l'étranger qui vise à accélérer l'agrément.

Nous voulons que des professionnels du monde entier réalisent leurs rêves au Manitoba, et qu'ils n'aient pas à se contenter de moins parce qu'ils ont été instruits à l'étranger.

Madame la Présidente, nous aidons les nouveaux arrivants en contribuant aux possibilités qui leur sont offertes et qui seront bénéfiques pour tout le monde au cours des mois et des années à venir.

Les collèges et les universités du Manitoba sont des chefs de file mondiaux en recherche et en formation axée sur les compétences. Ces établissements préparent une jeunesse talentueuse à créer des occasions dans l'économie que nous bâtissons.

Le budget de cette année prévoit un investissement additionnel sans précédent de plus de 65 millions de dollars dans nos établissements postsecondaires. C'est un autre exemple d'aide historique pour les étudiants.

Nous savons également que l'abordabilité des droits de scolarité permet à nos collèges et universités de recruter leurs effectifs étudiants à l'échelle nationale.

Elle permet aux parents de contribuer au paiement du coût de l'éducation de leurs enfants et de leur assurer un bon départ lorsqu'ils quittent la maison.

Madame la Présidente, nous limitons les augmentations des droits de scolarité universitaires à 2,75 % pour tous les étudiants du Manitoba cette année.

Pendant trop longtemps, le Manitoba a tardé à attirer du capital de risque.

L'année dernière, notre gouvernement a agi en mettant en place le Fonds de capital de risque, lequel crée un écosystème de capitaux de risque et de croissance beaucoup plus important pour les entreprises du Manitoba.

Cette initiative a connu une telle réussite que nous y avons ajouté 50 millions de dollars cette année, portant notre contribution totale à 100 millions de dollars. Nos perspectives d'avenir sont prometteuses!

Afin d'améliorer notre compétitivité, nous rajusterons le seuil d'exemption de l'impôt sur la masse salariale à 2,25 millions de dollars, ce qui permettra d'exonérer 150 employeurs de plus.

Madame la Présidente, nous prendrons d'autres mesures concernant l'impôt sur la masse salariale au cours des prochaines années.

L'année dernière, nous nous sommes donné comme mission de faire du Manitoba une destination minière de niveau mondial. Nous récoltons déjà les fruits de nos efforts.

Les investissements en exploration minière ont augmenté de 95 % en 2021 et, selon les estimations, de 28 % en 2022.

Pour optimiser cet investissement sans précédent, nous créons 18 postes à l'échelle du gouvernement.

Ces recrues auront comme seule tâche d'accélérer le processus de délivrance de permis pour mettre en exploitation des mines ici même, au Manitoba.

Nous affectons aussi dix millions de dollars sur trois ans au Fonds de mise en valeur des ressources minières du Manitoba.

L'exploitation de notre potentiel minier stimulera la croissance ainsi que la création d'emplois et d'occasions pour les collectivités autochtones, favorisant ainsi la réconciliation économique.

Du zinc au nickel en passant par le cuivre, le lithium et la silice, le Manitoba a les ressources permettant de créer des possibilités infinies et d'alimenter l'économie mondiale.

Les députés de l'opposition veulent laisser nos ressources dans le sol en sacrifiant des milliers d'emplois et des milliards de dollars d'investissements.

Nous extrairons nos ressources du sol et les mettrons en marché en un temps record.

Madame la Présidente, alors que le monde est aux prises avec des perturbations des chaînes d'approvisionnement et des risques géopolitiques croissants, les entreprises voient le Manitoba comme un marché stable pour l'investissement.

Elles se tournent vers notre infrastructure de commerce et de transport, dotée d'un accès incomparable aux marchés nord-américains et mondiaux, pour raccourcir leurs chaînes d'approvisionnement et réduire leurs risques.

Notre message aux investisseurs est simple : le Manitoba est un milieu accueillant pour les entreprises.

Dans le cadre de notre collaboration avec la Manitoba Heavy Construction Association, nous investissons au cours des cinq prochaines années plus de 2,5 milliards de dollars dans l'infrastructure routière favorisant le commerce.

L'un des exemples est l'Initiative de l'autoroute périphérique de Winnipeg, un investissement d'un million de dollars qui favorisera les échanges et le commerce dans notre capitale pendant des décennies.

Nous avons aussi affecté 40 millions de dollars à la construction de l'infrastructure nécessaire à l'agrandissement de la partie sud de CentrePort, la plus grande zone intermodale et de commerce extérieur d'Amérique du Nord.

Une fois terminé, cet aménagement rapportera plus d'un milliard de dollars en investissement au Manitoba.

Enfin, nous collaborons avec des entreprises et des dirigeants communautaires du Nord à la réfection de la voie ferrée menant au port de Churchill.

Madame la Présidente, nous investissons pour accroître notre capacité d'exportation à un moment crucial pour l'économie mondiale.

Bientôt, les exportateurs de l'Ouest canadien, des Rocheuses à la baie d'Hudson, auront accès aux marchés internationaux, à partir d'ici même, au Manitoba.

Grâce à l'aide historique prévue dans ce budget, les perspectives d'avenir sont illimitées.

Conclusion

Madame la Présidente, le parc provincial de Spruce Woods, qui donne son nom à ma circonscription, est d'une beauté naturelle prodigieuse.

Niché dans l'ouest de la province, à presque deux heures de Winnipeg, le cœur du parc comprend le seul désert naturel du Manitoba.

Son nom, Spirit Sands, souligne son importance spirituelle pour les premiers Autochtones.

En empruntant le sentier qui traverse ce secteur sablonneux, le promeneur atteint des belvédères offrant des vues sur une imposante masse d'épinettes qui semble s'étendre à l'infini. Au-dessus de ces arbres s'étend notre magnifique ciel bleu des Prairies.

Quand je regarde cet horizon et cette vue sans limites, j'ai tout lieu de croire aux immenses possibilités qui s'offrent à notre population.

Madame la Présidente, alors que je me prépare à quitter la vie publique au cours de l'année, je conclus ce discours du budget avec le même sentiment de confiance et d'optimisme que j'avais lorsque j'ai commencé ma carrière au sein de l'administration publique.

J'ai la certitude que l'aide historique que nous apportons à la population du Manitoba lui rendra le coût de la vie plus abordable.

J'ai la certitude que nous rendrons nos rues plus sûres et nos collectivités plus fortes.

J'ai la certitude que nous réparerons les soins de santé et que nous exploiterons les possibilités illimitées qui, nous le savons, s'offrent à notre population, aujourd'hui, demain et à plus long terme.

Tout cela commence aujourd'hui avec une aide historique pour les Manitobains.

Merci.

